## DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20211119-lmc100000022867-DE

Séance du vendredi 19 novembre 2021

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 25/11/2021 Réception Préfet : 25/11/2021 Publication RAAD : 25/11/2021

DÉLIBÉRATION N° CD-2021/11/19-7/08

Commission nº 7 Einanges Desseurees Humaines et Administration cónórele

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale Rapporteur : LUCZAK Daisy

OBJET : Attribution d'une subvention à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Seine-et-Marne (UDSP 77) - Année 2021.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 25 000 € destinée à soutenir, pour l'année 2021, les actions de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Seine-et-Marne en faveur des jeunes sapeurs-pompiers, et notamment ses dépenses pour l'aide pédagogique, la logistique et divers équipements.

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2020/12/17- 7/0 en date du 17 décembre 2020, relative au Budget primitif 2021 « Domaine Sécurité des biens et des personnes »,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis de la Commission précitée,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 25 000 € à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Seine-et-Marne en faveur des Jeunes Sapeurs-Pompiers,

Article 2 : de prélever les crédits nécessaires sur ceux ouverts au budget 2021, Domaine « Sécurité des biens et des personnes » - Action « Incendie et Secours, opération « Subventions de fonctionnement diverses sécurité et incendie »,

Article 3 : d'approuver les termes de la convention à passer avec l'UDSP 77, telle que jointe en annexe à la présente délibération,

Article 4 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à la signer au nom et pour le compte du Département.

## Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46):

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François PARIGI

Mme Véronique PASQUIER

M. Vincent PAUL-PETIT

M. Ugo PEZZETTA

Mme Marie-Line PICHERY

M. Brice RABASTE

M. Christian ROBACHE

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS

Mme Sara SHORT-FERJULE

Mme Sandrine SOSINSKI

M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR

Mme Claudine THOMAS qui a donné pouvoir à M. Yann DUBOSC

M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0):
Se sont ABSTENUS (0):
N'ont pas pris part au vote (0):

Jean-François PARIGI Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne